



Votre inscription à l'Institut d'Optique *Graduate School*

Date de la rentrée : 3 septembre 2019 – 9h00

Adjointe Responsable administrative : 01 64 53 32 65

A contacter prioritairement par mail si nécessaire à partir du 5 août –
caroline.rayer@institutoptique.fr

Secrétariat 1^{ère} année et bureau logement : 01 64 53 32 13

(A partir du 23/08/2018) - patricia.balta-petit@institutoptique.fr

Rappel :

**Tous les élèves sont affectés sur le site de Palaiseau en 1^{ère} année.
A partir de la 2^{ème} année, les élèves sont affectés sur les sites de
Bordeaux, Palaiseau et St Etienne, dans le cadre d'une procédure
d'affectation (plus d'informations sur : <http://www.institutoptique.fr/>)**

Vous avez répondu « OUI MAIS » à l'appel en cours :

Vous n'avez rien à faire pour l'instant. Nous vous contacterons par mail si vous répondez OUI DEFINITIF.

Vous avez répondu « OUI DEFINITIF » à l'appel du Concours Commun ou vous avez confirmé votre admission suite aux résultats du Concours Parallèle :

Merci d'effectuer les quatre étapes de validation de votre inscription.

- 1 – Paiement de la Contribution Vie Etudiante et Vie de Campus
- 2 – Inscription administrative
- 3 – Logement
- 4 – Enquête
- 5 – Adhésion au Bureau des élèves

Coûts de la formation (sous statut étudiant) : frais de scolarité pour l'année 2019-2020 (sur la durée de la scolarité de la promotion 2022)

- ❖ **Ressortissants de l'Union Européenne (UE)** : 2 900 € (paiement en 3 fois, 1 paiement de 1450 € et 2 paiements de 725 €, par paiement en carte bleue sur le site d'inscription en ligne)
- ❖ **Non-ressortissants de l'UE** : 5 000€. Une bourse du pays d'origine ou d'une ambassade de France est recommandée (1 paiement de 2500 € et 2 paiements 1250 €, par paiement en carte bleue sur le site en ligne)

Les dates des 3 paiements en carte bleue : le premier à l'inscription en ligne, le deuxième 31 octobre, le troisième 30 novembre

N.B. : En cas de démission après avoir répondu « OUI DEFINITIF » :

Avant l'appel du 04 septembre, les frais de scolarité sont intégralement remboursés ;

Entre l'appel du 04 septembre et la rentrée du 10 septembre, une pénalité de 500 € est conservée ;

Après la rentrée du 10 septembre, aucun remboursement n'est effectué.

Aides aux études

Pour faire la demande de l'aide aux études, les étudiants constituent à la rentrée un dossier confidentiel. Une commission, où élèves et anciens élèves sont représentés, attribue un montant défini selon les critères décidés par la commission, sur des critères de revenus et de situation familiale.

Autres frais

- ❖ **Cotisation aux associations étudiantes** : voir leur présentation en fin de notice

Aides

Le CROUS attribue des bourses sur critères sociaux. Les élèves sont encouragés à en faire la demande, y compris à la rentrée. Dans ce cas, votre dossier sera traité en dossier tardif.

L'Association des Anciens de SupOptique attribue quelques prêts d'honneur sans frais et à taux nul.

Des associations telles que l'association Georges Besse, proposent des bourses de formation.

Informatique

Les élèves sont fortement encouragés à s'équiper d'un ordinateur portable. Compte tenu des produits présents sur le marché, aucune configuration minimum n'est recommandée par l'école. En effet, pour une utilisation strictement scolaire, une configuration minimum est suffisante.

Pour information : de nombreuses sociétés de matériel informatique (DELL et HP par exemple) proposent des tarifs réservés aux étudiants.

1 – PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET VIE DE CAMPUS

En application de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 8 mars 2018, les étudiants en formation initiale classique ou apprentissage doivent obligatoirement s'acquitter de la CVEC auprès du CROUS.

Cette contribution est instaurée afin de favoriser l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants. Vous devez vous acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS en vous connectant au site MesServices.Etudiant.gouv.fr à partir du 1er juillet.

Le montant de la CVEC est de 91 €.

Après vous être acquitté de la CVEC, vous recevrez par mail, une attestation sur laquelle figure votre numéro d'attestation nécessaire lors de votre inscription en ligne. Vous devrez saisir ce numéro sur le site d'inscription en ligne. Vous devrez déposer l'attestation dans les documents électroniques.

Sans ce document nous ne pourrons procéder à votre inscription.

Plus d'information sur le site : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

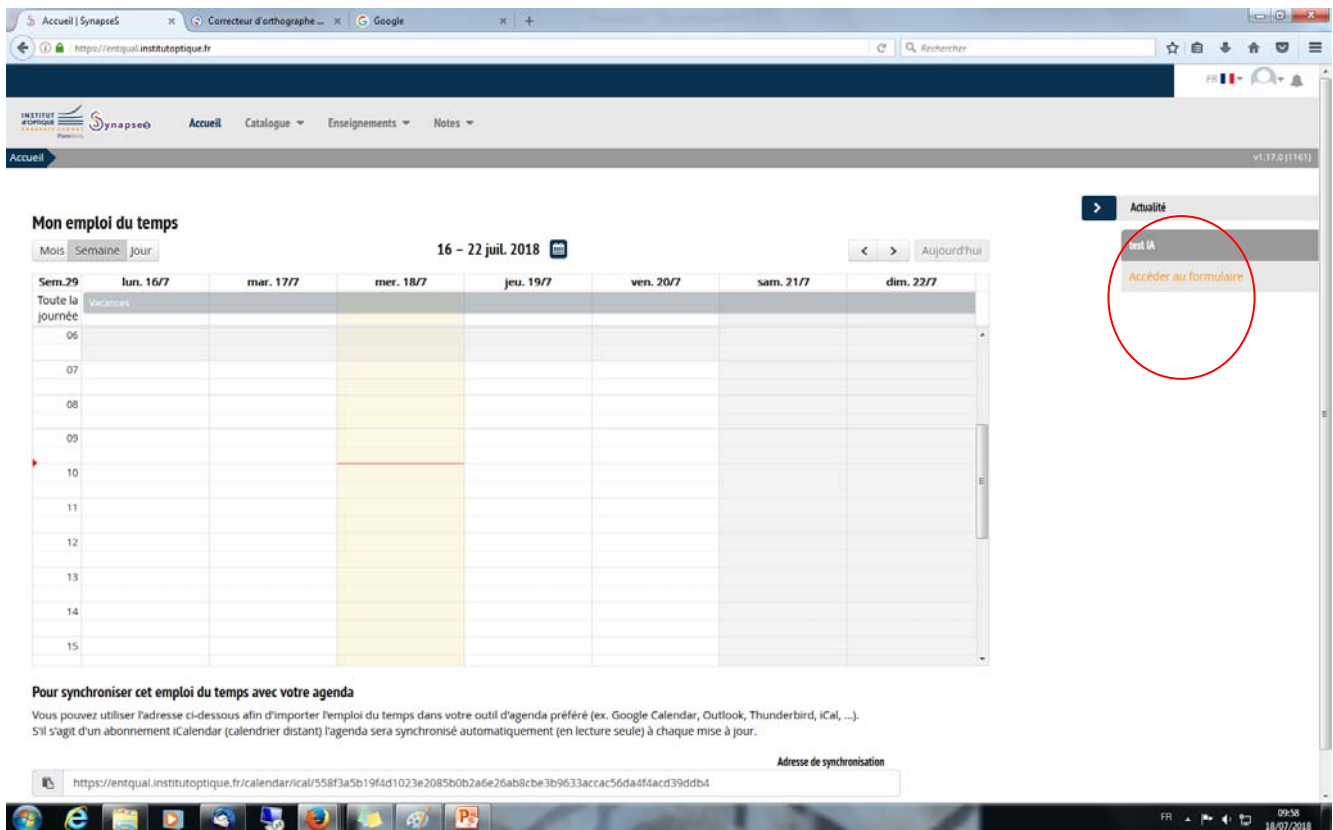
2 – VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

INSCRIPTION EN LIGNE SUR : <https://synapses.institutoptique.fr/>



Pour disposer des menus associés à votre profil (élève, enseignant, personnel...), vous devez être authentifié.
 A droite du bandeau supérieur : "connexion" puis "Je me connecte" (bouton vert).
 Si vous êtes authentifié, une miniature avec votre photo apparaît à la place de "connexion".
 Nouvelle version 1.16.3 (14/06/2018)

ACCEDER AU FORMULAIRE



Mon emploi du temps
 Mois Semaine jour 16 – 22 juil. 2018 Aujourd'hui

Sem.29	lun. 16/7	mar. 17/7	mer. 18/7	jeu. 19/7	ven. 20/7	sam. 21/7	dim. 22/7
Toute la journée	Vacances						
06							
07							
08							
09							
10							
11							
12							
13							
14							
15							

Pour synchroniser cet emploi du temps avec votre agenda
 Vous pouvez utiliser l'adresse ci-dessous afin d'importer l'emploi du temps dans votre outil d'agenda préféré (ex. Google Calendar, Outlook, Thunderbird, iCal, ...).
 S'il s'agit d'un abonnement iCalendar (calendrier distant) l'agenda sera synchronisé automatiquement (en lecture seule) à chaque mise à jour.

Adresse de synchronisation
<https://entqual.institutoptique.fr/calendar/ical/558f3a5b19fd1023e2085b0b2a6e26ab8cbe3b9633accac56da4f4acd39ddb4>

ETAT CIVIL: Les informations grisées ne sont pas modifiables, s'il y a une erreur il faudra demander la modification au secrétariat 1A à la rentrée.

The screenshot shows the 'État civil' tab selected in the navigation menu. The page title is 'Mon inscription administrative : Diplôme d'ingénieur de l'Institut d'Optique Théorique et Appliquée 1ère année'. Below the title, there is a note: 'Une fois que vous aurez terminé de renseigner l'ensemble des onglets ci-dessous, n'oubliez pas de finaliser votre inscription administrative avant de pouvoir récupérer votre carte d'étudiant.' The form contains several sections: 'Identité' with fields for 'Civilité' (Madame), 'Nom' (TARTLIF), 'Prénom' (Maud), 'Sexe' (Féminin), 'Nom marital/d'usage', and 'Autres prénoms'. There is also a 'deposer une photo' button. Other sections include 'Numéro INE', 'Matricule/Identifiant', 'Date de naissance' (16/06/1997), 'Ville de naissance' (95), 'Département de naissance' (Oise), 'Pays de naissance' (France), 'Nationalité' (Française), 'Autre nationalité', 'Nationalité d'origine', and 'Date du décret de naturalisation'. At the bottom right, there are 'Enregistrer' and 'Finaliser' buttons.

SCOLARITE : Si vous n'avez pas d'information à renseigner, enregistrez et passer à l'onglet suivant

The screenshot shows the 'Scolarité' tab selected in the navigation menu. The page title is 'Inscription : Diplôme d'ingénieur de l'Institut d'Optique Théorique et Appliquée'. The form contains several sections: 'Statut de scolarité' (En scolarité), 'Motif d'arrêt de scolarité', 'Date prévue d'obtention du diplôme', and 'Compagnie'. There is also a 'Voie d'entrée dans le diplôme' field. Other sections include 'Promo', 'Promotion rattachement 2', 'Promotion d'origine', and 'Promotion d'origine PEI'. The 'Inscription Principale' section shows 'Diplôme d'ingénieur de l'Institut d'Optique Théorique et Appliquée - 2018/2019', 'Niveau dans le diplôme' (1ère année), 'Nombre d'années dans le niveau' (1), 'Cours' (Site), and 'Régime d'inscription' (Temps plein/partiel, OUI). The 'Inscription dans un autre établissement pour l'année en cours' section has fields for 'Type d'établissement fréquenté', 'Type de diplôme', 'Niveau dans le diplôme', 'Intitulé du diplôme', and 'Établissement'. At the bottom right, there are 'Enregistrer' and 'Finaliser' buttons.

CURSUS ANTERIEUR :

- **Concours Commun :** pour le dernier diplôme obtenu sélectionner : D – attestation délivrée cursus en CPGE
- **Concours Parallèle :**
 1. **Licence 2 :** sélectionner le bac : A- baccalauréat
 2. **Licence 3 :** sélectionner : N- Licence5 et Licence LMD
 3. **DUT :** sélectionner : C - DUT

Accueil | Synapse | Correcteur d'orthographe... | Google | Zone de lancement BI

https://entqual.institutoptique.fr/ia6/533/1263/ia6-cursus-antérieur

Accueil Catalogue Enseignements Notes

Accueil v1.17.0 (11/11)

Mon inscription administrative : Diplôme d'ingénieur de l'Institut d'Optique Théorique et Appliquée 1ère année

Une fois que vous aurez terminé de renseigner l'ensemble des onglets ci-dessous, n'oubliez pas de finaliser votre inscription administrative avant de pouvoir récupérer votre carte d'étudiant.

État civil Coordonnées Scolarité **Cursus antérieur** Documents Autorisations Bourses Frais Paiement

Bac (ou équivalent, uniquement le premier)

1ere inscription dans l'enseignement supérieur en France *
2016

Année *
2017

Série *
Bac européen

Mention *
Bien

Académie *
AIX-MARSEILLE

Lycée du bac *
Campus Saint Thérèse - Ozoir la Ferrière (Ozoir la Ferrière, France)

Dernier diplôme obtenu

Année scolaire *
2018/2019

Niveau dans le diplôme
Niveau dans le diplôme

Mention d'obtention
Mention d'obtention

Type de diplôme *
2 Diplôme établissement étranger supérieur

Établissement *
AARHUS UNIVERSITET (AARHUS, Danemark)

Mention

Intitulé du diplôme

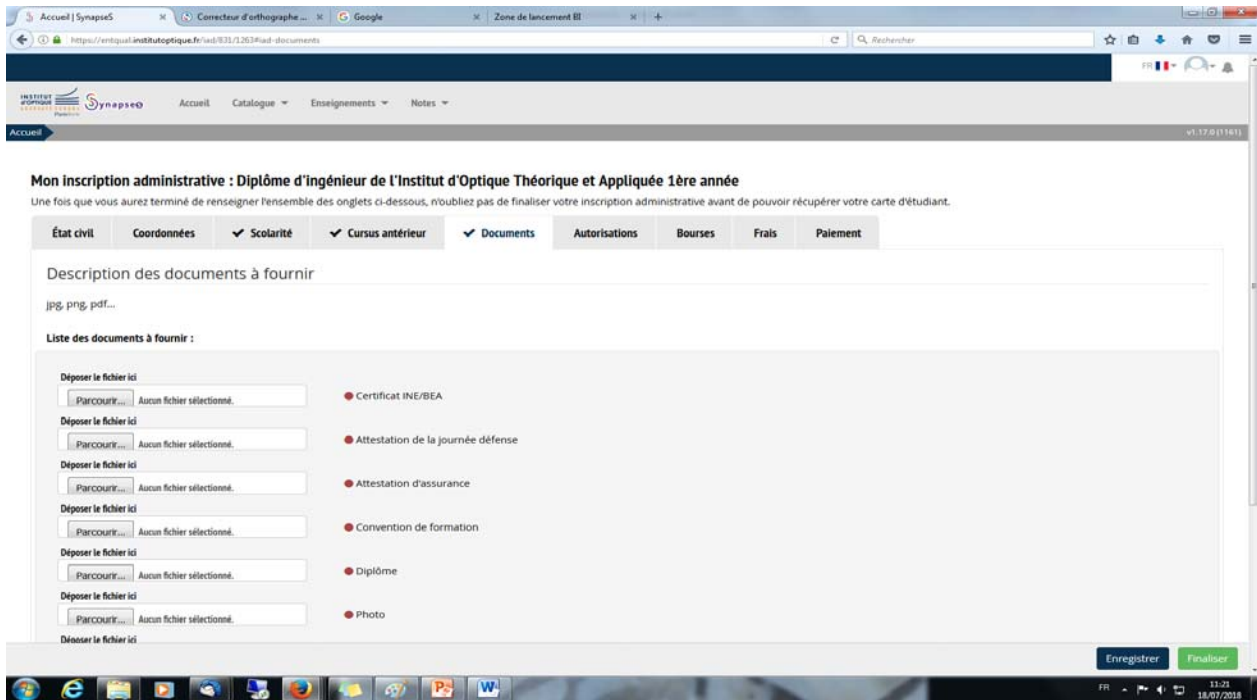
Spécialité

Concours

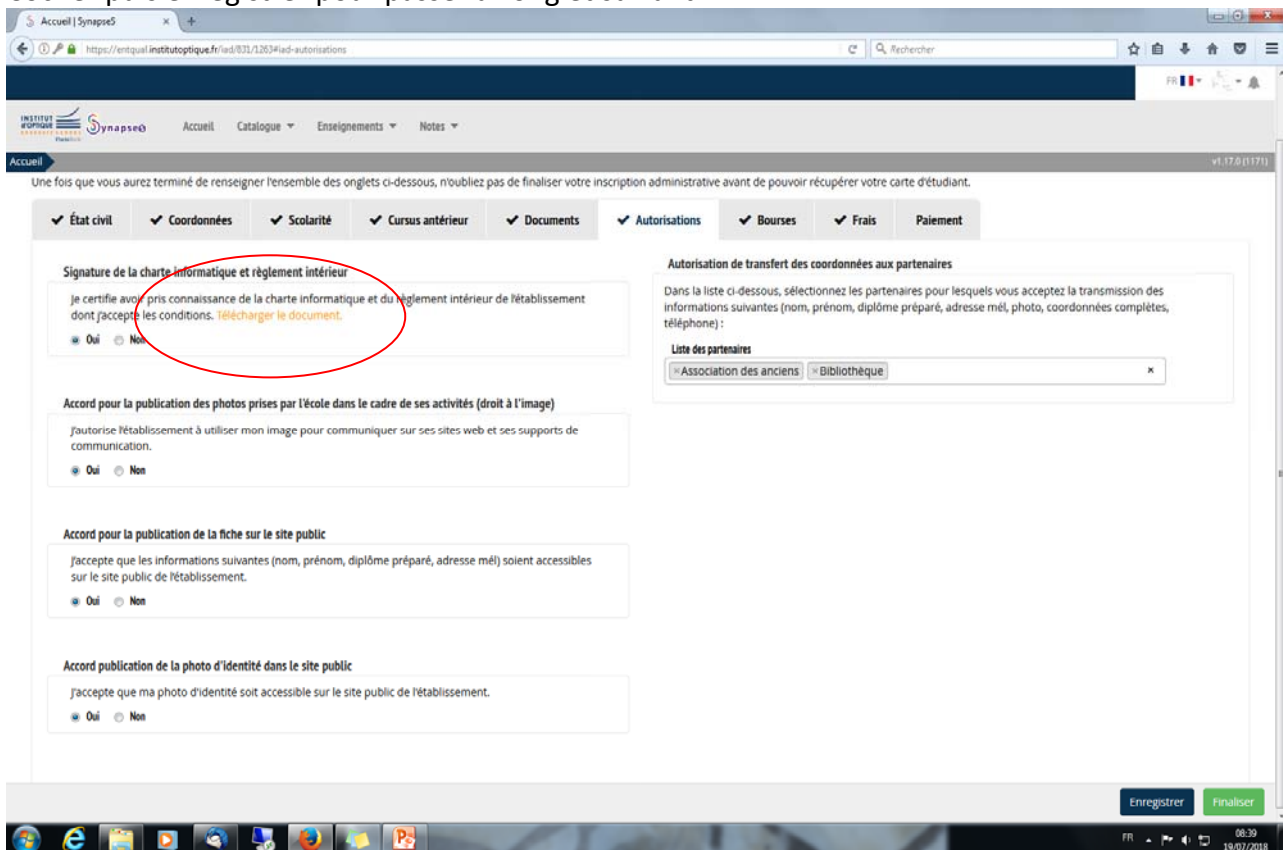
Enregistrer Finaliser

FR 11:08 18/01/2019

DOCUMENTS : Tous les documents sont à télécharger en PDF sauf la photo qui doit-être en format JPEG



AUTORISATION : La charte informatique est à lire impérativement en cliquant sur « télécharger le document »
Cocher puis enregistrer pour passer à l'onglet suivant



BOURSES : Si vous êtes boursiers remplissez un type de bourse
Si vous n'êtes pas boursier enregistrer et passer à l'onglet suivant

Accueil | Synapse5

https://entqual.institutoptique.fr/ind/821/1263/ind-bourses

Accueil Catalogue Enseignements Notes

Accueil

Mon inscription administrative : Diplôme d'ingénieur de l'Institut d'Optique Théorique et Appliquée 1ère année

Une fois que vous aurez terminé de renseigner l'ensemble des onglets ci-dessous, n'oubliez pas de finaliser votre inscription administrative avant de pouvoir récupérer votre carte d'étudiant.

État civil Coordonnées Scolarité Cours antérieur Documents Autorisations Bourses Frais Paiement

Bourses pour l'année scolaire 2018/2019

N'existe pas

Ajouter une bourse

Choisissez un type de bourse

Type de bourse : Bourse Eglée-Eiffel

État de la demande

Echelon de la bourse

Montant de la bourse / aide (en €)

Date d'octroi de la bourse

Date de début d'attribution (versement)

Date de fin d'attribution (versement)

Destinataire de la bourse ou de l'aide autre que l'étudiant

Vos observations

Enregistrer Finaliser

FRAIS : Le récapitulatif de vos frais sont affichés : Choisissez votre mode de paiement
 Le paiement en ligne est sécurisé. **N'oubliez pas d'enregistrer votre page.**

Accueil | Synapse5

https://entqual.institutoptique.fr/ind/831/1263/ind-frais

Accueil

Mon inscription administrative : Diplôme d'ingénieur de l'Institut d'Optique Théorique et Appliquée 1ère année

Une fois que vous aurez terminé de renseigner l'ensemble des onglets ci-dessous, n'oubliez pas de finaliser votre inscription administrative avant de pouvoir récupérer votre carte d'étudiant.

État civil Coordonnées Scolarité Cours antérieur Documents Autorisations Bourses Frais Paiement

Récapitulatif des frais

Droits d'inscription 0 €

Frais de scolarité 2900 €

TOTAL : 2900 €

Choisir un mode de paiement

Chèque en une fois

Paiement en ligne en trois fois

Paiement en ligne en une fois

Enregistrer Finaliser

PAIEMENT : Finaliser votre inscription pour accéder au paiement.
 Vous pouvez finaliser votre inscription et payer plus tard, il vous suffit de retourner sur le formulaire et l'onglet paiement s'affichera automatiquement.

Accueil | Synapse5

https://entqual.institutoptique.fr/ia2/831/1263#ia2-paiement

Accueil Catalogue Enseignements Notes

Mon inscription administrative : Diplôme d'ingénieur de l'Institut d'Optique Théorique et Appliquée 1ère année

Une fois que vous aurez terminé de renseigner l'ensemble des onglets ci-dessous, n'oubliez pas de finaliser votre inscription administrative avant de pouvoir récupérer votre carte d'étudiant.

État civil Coordonnées ✓ Scolarité ✓ Cours antérieur ✓ Documents ✓ Autorisations ✓ Bourses ✓ Frais Paiement

Soraya : Attention il faut mettre un descriptif ...

Montant total à payer
Droits d'inscription 0 €
Frais de scolarité 2900 €
TOTAL : 2900 €

Afin d'accéder au règlement de votre inscription vous devez d'abord finaliser votre inscription. Vous devez finaliser votre inscription même si le total à payer est nul. Vos données ne seront plus modifiables.

Finaliser

FR 11:30 18/07/2018

Ecran après la finalisation de votre inscription :

Accueil | Synapse5

https://entqual.institutoptique.fr/ia2/831/1263

Accueil Catalogue Enseignements Notes

Mon inscription administrative : Diplôme d'ingénieur de l'Institut d'Optique Théorique et Appliquée 1ère année

Votre inscription est finalisée. Assurez-vous d'avoir effectué le paiement.

Paieement

Soraya : Attention il faut mettre un descriptif ...

Montant total à payer
Droits d'inscription 0 €
Frais de scolarité 2900 €
TOTAL : 2900 €

Vous avez choisi le mode de paiement : Paiement en ligne en trois fois
Veuillez vous assurer d'effectuer votre paiement selon le mode de paiement choisi afin de terminer votre inscription.

Accéder au paiement en ligne sécurisé

FR 08:43 19/07/2018

Logement « étudiant »

En tant que membre fondateur de l'Université Paris-Saclay, les élèves de l'Institut d'Optique Graduate School bénéficient par convention de places réservées dans les logements accessibles par le Guichet Unique Paris-Saclay (GUPS): <https://logement.campus-paris-saclay.fr/>

Toutes les demandes de logement seront validées à partir du 5 août, sous réserve que vous ayez terminé votre inscription et payer vos de scolarité.

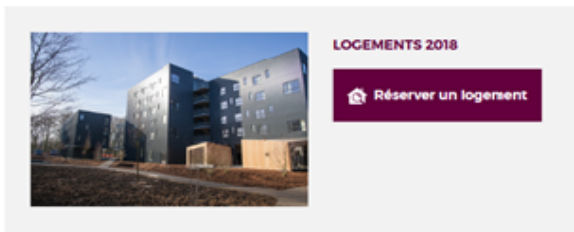
Attention nous n'avons pas assez de logements pour loger tous les étudiants de 1ère année qui en font la demande.

Les logements disponibles sur le plateau de SACLAY via la plateforme du GUPS sont réservés aux étudiants boursiers dans la mesure des places disponibles.

S'il reste des places à la rentrée les étudiants non boursiers pourront faire une demande.

VOUS ÊTES INSCRIT(E) DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR INSTALLÉ SUR LE PLATEAU DE SACLAY ?

Le guichet unique, animé par le CROUS de Versailles, regroupe l'ensemble des offres de logement des différents établissements ayant une ou plusieurs résidences étudiantes sur ou à proximité du Plateau de Saclay.



COMMENT FAIRE MA DEMANDE DE LOGEMENT ?



Établissement Prix maximum Mode d'occupation Voir plus de filtres Effacer les filtres

Rentrer le nom de l'école : IOGS

LES LOGEMENT

5 résultats, page 1 sur 1

< > OK

cliquer sur OK, la liste des résidences rattachées à l'école s'affiche

OUVERTURE AUTOMNE 2018



LOGEMENT INDIVIDUEL
Résidence Jean D'ORMESSON (20, cour Pierre Vasseur 91120 PALAISEAU)

Superficie : de 18,01 à 18,85 m²
Lits : 1 lit simple
Loyer : de 355 à 452 €
Équipements : WC, Douche, Evier et plaques, Frigo, Micro-ondes
Équipements disponibles pour certains logements :

OUVERTURE AUTOMNE 2018



LOGEMENT PARTAGÉ (4 OCCUPANTS)
Résidence Jean D'ORMESSON (20, cour Pierre Vasseur 91120 PALAISEAU)

Superficie : de 69,49 à 70,77 m²
Lits : 4 lits simples
Cohabitation : Seul ou colocation
Loyer : de 324 à 328 €
Équipements : Unité de vie, WC, Douche, Evier et plaques, Frigo, Micro-ondes, Duplex
Équipements disponibles pour certains logements :



https://logement.campus-paris-saclay.fr/tools/assignement/02da5d06-76c-4056-a1ab-c4583ac05d03/accommodations/22043ce-f8d-48f3-af1f-252db183471c?bound=2.1317,48.773

université PARIS-SACLAY **Trouver un logement dans une résidence universitaire** Identification

Vous êtes ici : Accueil > Mon logement Crous pour la rentrée 2018 / 2019 > Rechercher un logement > Logement individuel - Résidence Jean D'ORMESSON

Faites votre choix de résidence
Ensuite identifiez vous grace à vos codes d'accès aux services
"Messervices.etudiant.gouv."
Si vous n'avez pas de compte, il faut en créer un avant de faire votre demande de logement

LOGEMENT INDIVIDUEL - RÉSIDENCE JEAN D'ORMESSON



Voir toutes les photos

DÉTAILS DU LOGEMENT

Ajouter à ma sélection

Conditions particulières : OUVERTURE AUTOMNE 2018

Lits : 1 lit simple

Superficie : de 18,01 à 18,85 m²

Loyer : de 355 à 452 €
Montant de la caution / Dépôt de garantie : 500 €

L'école a pris des dispositions pour avoir des logements de réservés dans des résidences privées :

- **Résidence Kley (derrière l'école) : <https://www.kley.fr/paris-saclay/residence-etudiante-campus-polytechnique> - nous avons 15 logements de réservé jusqu'au 14 août.**
- **Résidence ECLA (MASSY – à côté de la gare tgv) : <https://www.ecla-campus.com/fr/> - nous avons 87 logements de réservés jusqu'au 14 août.**

Pour la réservation des logements en résidence privée, il faudra me faire parvenir votre demande par mail (caroline.rayer@institutoptique.fr) je ferai parvenir un fichier complet à la résidence, votre demande sera prise en compte seulement si vous avez terminé votre inscription et payez vos frais de scolarité.

Au-delà du 14 août l'école ne peut plus garantir la disponibilité des logements.

Pour information, vous devez occuper le logement jusqu'au 31 août 2020, si vous souhaitez être réadmis en septembre 2020. Toute libération du logement est définitive.

Logements dans le privé

Des résidences étudiantes récentes sont également situées à proximité de l'IOGS :

ECLA : Massy Palaiseau

Réservation sur <https://www.ecla-campus.com/fr/>, lit, studio, appartement, co-location

Lien pour avoir la documentation :

**87 logements de réservés jusqu'au 14 août / pour la réservation me faire la demande par mail
(caroline.rayer@institutoptique.fr)**

KLEY : Palaiseau

Paris-Saclay

Réservation sur <https://www.kley.fr/paris-saclay/>, colocation à 5 étudiants possible

**15 logements de réservés jusqu'au 14 août / pour la réservation me faire la demande par mail
(caroline.rayer@institutoptique.fr)**

STUDENT VILLAGE (ouverture août 2019) – Massy (proche gare sncf)

www.adele.org/student-village

massy@student-village.com / 07 86 03 81 42

CAMPUSEA : Palaiseau

Réservation sur www.campusea.fr, colocation à 2 étudiants possible

Loyer à partir de 498 €

STUDEFI :

Orsay : Résidence Pierre-Gilles DE GENNES, Loyer à partir de 447 €

Massy : Résidence Océane, Loyer à partir de 421 €

Massy : Résidence Eric TABARLY, Loyer à partir de 387 €

Réservation sur www.studefi.fr

LES ESTUDINES :

Massy : Résidence Atlantis, Loyer à partir de 629 €

Réservation sur <https://www.estudines.com/>

Un certain nombre d'étudiants trouvent à se loger auprès des agences ou des particuliers, soit en chambre chez l'habitant soit en co-location.

D'autres organismes proposent des logements comme :

- **HEBERJEUNES** : Association loi 1901
Maison des études, le Moulin, Bât 311, Université Paris Sud 91405 ORSAY Cedex
Tel : 01 69 15 65 44 - 01 69 15 52 52, Fax : 01 69 15 35 83 (<http://heberjeunes.fr/>)

4 – VOTRE PARTICIPATION A L'ENQUETE

Afin de mieux connaître vos motivations pour intégrer SupOptique, merci de compléter obligatoirement l'enquête suivante :

<https://interview.eloquant.cloud/m2/itw/answer/s/m5bw7qwhph/k/8W7LdTF>



5 - VOTRE ADHESION AU BUREAU DES ELEVES*

* Adhésion facultative mais vivement conseillée

NOTICE D'INFORMATION SUR LA COTISATION BDE, BDS ET BDA

Rentrée 2018

LA COTISATION COMPREND :

- La place au week-end d'intégration (WEI).
- Le pull de ta promo gratuit.
- Pouvoir intégrer les clubs du BDE.
- Des tarifs préférentiels à TOUS les événements organisés par le BDE (soirées, Optibars...) et aux soirées partenaires.
- La possibilité de participer aux voyages organisés par le BDE (Europe et ski) avec des tarifs préférentiels.

QU'EST-CE QUE LE BDE ?

Le BDE ou Bureau des Elèves est l'association clé de l'école. Elle se porte garant de la vie associative, c'est-à-dire tout ce qui touche à la vie des étudiants dans l'école et sur le plateau de Saclay en dehors des cours.

Mais alors pourquoi faut-il cotiser au BDE ?

Etant au service de la vie étudiante, le BDE est amené à subventionner de nombreux clubs ainsi que le BDS (bureau des sports) et BDA (bureau des arts). Le BDE est également responsable de toute la semaine d'intégration, une semaine dédiée aux nouveaux arrivants afin qu'ils se sentent bien à SupOp !

ET SI JE NE VIENS PAS AU WEI ?

Il est quand même important de cotiser au BDE ! Evidemment le montant sera moins élevé.

Si tu veux ouvrir un club, c'est également le rôle du BDE de te trouver et de te prêter un local. Le BDE s'est également occupé de rénover le foyer afin d'en faire un lieu de vie agréable.

Le BDE organise d'importants événements comme la journée des banques ou encore des conférences entreprises.

Enfin, en dehors des événements, le BDE s'occupe entièrement du pull de promo, mais également de trouver des partenariats avantageux pour les élèves : cette année il sera possible de donner des cours particuliers et de passer son permis à prix réduit !

La cotisation BDE représente un tiers du budget, elle est donc indispensable au bon fonctionnement de ce dernier ainsi qu'à la vie étudiante en général !



Bulletin d'adhésion
au BDE Institut
d'Optique

Rentrée 2019

Nom : Prénom :

Portable de l'adhérent :

Mail de l'adhérent :

- Le montant de la cotisation est le suivant, merci de cocher la case correspondante :
 - Un paiement unique de 365€ si vous souhaitez adhérer et participer au WEI.
 - Un paiement unique de 240€ si vous souhaitez adhérer sans participer au WEI.
 - Je ne souhaite pas cotiser.

- Les moyens de paiement sont les suivants, merci de cocher la case correspondante :
 - Paiement par chèque :

A l'ordre BDE INSTITUT OPTIQUE, en y apposant nom et prénom au dos.

- Paiement par virement : BDE INSTITUT OPTIQUE

FR76 3000 3022 1600 0372 7816 195

2 Avenue Augustin Fresnel, 91120 Palaiseau

Merci de préciser dans le libellé du paiement : 1A [NOM] [Prénom]

- Paiement en ligne (CARTE BANCAIRE) :
<http://lyf.apayer.fr/BDESUPOPTIQUE/CotisationBDESUPop>

- Vous souhaitez payer en plusieurs fois.

Dans ce cas merci de contacter : bde@institutoptique.fr et cocher la case.

Dans TOUS les cas merci de retourner IMPERATIVEMENT ce coupon complété à l'adresse suivante :

IOGS - BDE - Scolarité, 2, av Augustin Fresnel - 91127 PALAISEAU

- L'adhésion est valable durant l'intégralité de votre scolarité à l'Institut d'Optique. Pour tout besoin d'informations supplémentaires, merci de contacter : bde@institutoptique.fr

Bulletin d'adhésion à retourner à :

IOGS – BDE - Scolarité,
2 av Augustin Fresnel –
91127 PALAISEAU cedex